

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

1^{er} avril 2022

Le Centre dit oui au phonoabsorbant et à la construction de logements

Oui au phonoabsorbant

Lors de la séance du Conseil municipal des 29 et 30 mars 2022, le Centre-Ville de Genève a approuvé la proposition du Conseil administratif PR-1431A, représentant la subvention de la Confédération en faveur de l'assainissement du bruit routier, soit un montant net de CHF 4 293 600, destiné aux travaux d'assainissement du bruit routier (OPB) par la mise en place de revêtements bitumineux phonoabsorbants.

Selon Alain De Kalbermatten, chef de groupe, ce revêtement permettra de diminuer drastiquement les nuisances sonores liées à la circulation routière. Cela aura pour conséquence d'offrir aux habitants un cadre de vie sain, agréable et permettra de mieux préserver la santé de tous. Et de noter également, en lien avec ce dernier objectif, fondamental, que l'enveloppe budgétaire en question se devait donc d'être importante.

Le Centre-Ville de Genève dit oui à la construction de logements

Le Centre-Ville de Genève également voté en faveur de la proposition du Conseil administratif PR-1503A, visant l'approbation du projet de plan localisé de quartier (« PLQ ») « Bourgogne », situé entre la rue de Bourgogne, la route des Franchises, l'avenue Soret et la rue du Dauphiné, soit un projet prévoyant de créer 480 logements et d'octroyer environ 500 m² destinés à des activités diverses. la problématique du logement faisant partie intégrante du programme du parti, lequel se réjouit par conséquent de l'adoption de ce PLQ par le plénum, puisqu'il permettra à de nombreuses personnes de se loger.

Pour Anne Carron, conseillère municipale en Ville de Genève, ce projet apporte un compromis raisonnable entre le respect de l'environnement et la réponse à la pénurie du logement à Genève. Avec les espaces de loisir et de détente qui accompagnent cette densification, la création de nouveaux logements se fait de manière intelligente et apporte une plus-value aux quartiers concernés.

Luc Zimmermann, conseiller municipal, a, dans ce cadre, également rappelé ce qui suit : « *Ce PLQ répond pleinement à un besoin de loger des habitants et son indice d'utilisation de sol, de 1.6, n'est en rien exagéré, puisque le quartier des Eaux-Vives a, par endroits, un indice d'utilisation de sol de 3.5. Il ne s'agit par conséquent nullement d'un projet de surdensification, étant rappelé ici, pour autant que cela soit encore nécessaire, l'exiguïté du territoire du canton* ».

Contacts :

Alain de Kalbermatten, chef de groupe
079 457 27 85

Anne Carron, conseillère municipale
078 863 86 53

Luc Zimmermann, conseiller municipal
078 745 74 63

Alexia Criado, assistante parlementaire
076 693 51 03